

**Secrétariat Général** - Secteur Vie syndicale

Date : 13 décembre 2017

Dossier suivi par : Frédéric CHASSAGNETTE

Objet : Préavis de grève

**Monsieur Philippe VINCON**

Directeur Général

**DGER**

19 avenue du Maine

75 015 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le Snetap-FSU dépose, à la demande des personnels du lycée horticole de Lomme, un préavis de grève pour le mardi 19 décembre 2017.

Les Personnels de Lomme contestent l'intention du DRAAF-SRFD Hauts de France d'entériner la fermeture sèche du bac professionnel horticole, la mise en extinction de la filière complète devant se faire pour la rentrée 2018. Cette annonce unilatérale a été contestée dans les instances. Si elle n'a pas reçu l'aval du CTREA, le DRAAF-SRFD l'a néanmoins maintenu sans aucune concertation possible en CREA, sous couvert d'un problème d'effectif.

Les Personnels s'inscrivent en faux tant sur la forme (la méthode retenue par l'autorité académique étant assez éloignée de la concertation pourtant prônée sur les évolutions de structures) que sur le fond (l'argument avancé étant non seulement un peu court, mais infondé et cela plus encore au regard des conséquences lourdes pour le lycée horticole lui-même).

Ainsi, si les effectifs ne sont pléthoriques, ils sont néanmoins corrects, à plus forte raison dans une filière production « cœur de métier » de l'enseignement agricole qui traverse des périodes difficiles sur le plan économiques. Pour être factuel, il y a actuellement 25 élèves en classe de seconde pro, 15 en première et 18 en terminale.

Par ailleurs, Lomme en tant que pôle de compétence reconnu a bénéficié de la part du Conseil Régional des Hauts de France d'investissements conséquents. Par suite, l'exploitation remonte son chiffre d'affaires fort d'un outil de production « grandeur nature » conforté, avec une vente locale en bio en plein essor et in fine un support de formation pertinent s'il en est.

Aussi, Monsieur le Directeur Général, les revendications des Personnels sont les suivantes :

- le maintien de la filière bac pro horticulture
- le maintien de la DGH en rapport
- un accompagnement sur l'évolution des structures en concertation avec la communauté éducative.

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter à ce dossier et à ce qui se joue ici pour le lycée horticole de Lomme, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Frédéric CHASSAGNETTE**

Secrétaire Général Adjoint Snetap-FSU

Secteur Vie syndicale